

Compte-rendu du conseil municipal
réuni le 2 octobre 2017

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

- Indemnité de conseil du receveur
- Avant-projet définitif de la rénovation de la salle des fêtes
- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Informations diverses :
 - Rapport d'activité 2016 de la Communauté d'Agglo de Châlons en Champagne
 - Questions diverses.

Par suite à la convocation du 26 septembre 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 2 octobre 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Catherine Tschambser, Christian Lallemand, Cyrille Fromentin, Éric Chicault, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absente ayant donné procuration : Stéphanie Brasseur à Céline Kasperek

Absent non excusé : Sylvain Rollet

Mme Catherine Tschambser est élue secrétaire de séance.

Indemnité de conseil du receveur

Le comptable des finances publiques peut percevoir une indemnité en contrepartie des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire. Le conseil n'est pas favorable à l'attribution de cette indemnité par 6 voix contre, 5 pour.

Avant projet définitif de la salle des fêtes.

Le conseil municipal, unanime, approuve l'avant-projet définitif de la rénovation de la salle des fêtes tout en demandant au Cabinet Eudes d'y apporter quelques modifications et autorise Mme le Maire à déposer le dossier de demande de permis de construire et solliciter les financeurs. Dès sa réception en mairie, le cahier de charges des travaux de rénovation de la mairie et de la salle des fêtes sera examiné avec attention par les conseillers volontaires pour la relecture.

Rapport de la CLECT

Le conseil municipal, unanime, approuve le rapport de la CLECT du 13 septembre 2017 ; l'attribution de compensation pour la commune de Moncetz-Longevas s'élève à la somme de 74 637 € pour l'année 2017.

Tour de table :

- C. Fromentin fait le point sur la préparation du terrain pour la mise en place de la structure multisports. Il évoque également la remise en état du Bois d'Alice et du chemin longeant la route de Marson
- D. Leblanc signale que l'entretien des espaces verts n'est toujours pas satisfaisant.
- J. Sarrazin :
 - a adressé au secrétariat un devis pour l'éclairage du terrain de football.

- a connaissance d'une construction récente de salle des fêtes qui intègre un système de géothermie à Mouais (Loire Atlantique)
- pose la question quant au fonctionnement des centres de loisirs organisés l'an prochain, notamment le lieu de la cantine : réflexion à approfondir sur la compatibilité entre le déménagement du secrétariat et le CLSH pendant la période des travaux de la mairie et de la salle des fêtes.
- M-J. Tronchet :
 - Une étude sur la signalisation de la traverse de Moncetz-Longevas (RD 60) est en cours. M. Mezino, de l'observatoire de la sécurité routière doit nous l'adresser prochainement.
 - rappelle au conseil la date de la présentation du rapport 2016 de Châlons-Agglo : le 03/10/2017, présente les différentes compétences et temps forts de l'an dernier.
 - dit que Châlons Agglo a lancé une consultation sur le retour ou non d'un rythme scolaire de 4 jours auprès des parents d'élèves des écoles concernées par leur périmètre scolaire et l'a élargi à l'ensemble du territoire.

La séance est levée à 22h45

Fait à Moncetz-Longevas le 5 octobre 2017

La secrétaire de séance : Catherine Tschambser

(affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

